

## « Arrêtons l'Écocide en Europe »

### -Une initiative citoyenne européenne pour donner des droits à la Terre-

L'Écocide se définit par l'endommagement important, la perte ou la destruction d'écosystèmes. "Eco" vient du grec ancien "maison". "Cidere" vient du latin : "tuer". L'écocide est donc le fait de "détruire la maison", en l'occurrence la seule que nous ayons : la Terre !

Quel est l'objectif ?

Nous voulons que l'Écocide devienne un crime pour lequel des sociétés et des personnes puissent être jugées responsables selon le droit pénal et le principe de la responsabilité du supérieur hiérarchique. Nous souhaitons à travers L'Initiative Citoyenne Européenne obtenir que l'Écocide soit reconnu comme crime dans trois cas :

- quand l'Écocide se produit sur le territoire européen (territoires maritimes y compris),
- quand des entreprises européennes sont impliquées partout dans le monde ,
- quand des citoyens européens - qui pourraient travailler pour des sociétés non-européennes - sont impliqués.

En outre, l'accès au marché européen de produits issus d'un Écocide ne sera plus toléré car toute personne important de tels produits sera accusée de complicité d'Écocide.

Comment cela fonctionne ?

Grâce à l'Initiative citoyenne européenne, outil de démocratie participative directe créé par le Traité de Lisbonne, les citoyens européens peuvent proposer à la Commission Européenne une directive pour criminaliser l'Écocide en Europe.

Si un million de citoyens signe notre appel, la Commission européenne aura le devoir d'étudier notre proposition de loi.

Vous pouvez signer sur [www.endecocide.eu](http://www.endecocide.eu) ou sur le formulaire papier dédié.